

*Am Clap du Hen.*



AMBASSADE DE SUISSE  
EN CHINE

Pékin, le 3 avril 1973

Réf.: 332.1.C. - NT/tw

A la Direction politique  
du Département Politique Fédéral

CONFIDENTIEL

3003 B e r n e

*1 Kopie mit Buletan ging an FK. T.P. la*

en	TH	FK					e/s
Datum	9.4.						
Visa	lh	hw					hw
EPD - 9. APR. 1973							
Ref. p.B. 15. 11. Corée. 1.							

Corée du Nord

Monsieur le Directeur,

1) Sur invitation du Ministère des Affaires étrangères de Pyongyang j'ai effectué un voyage de 10 jours en Corée du Nord, accompagné de ma femme et de ma fille.

Je n'avais prévu que de rester cinq jours dans le pays, mais le programme qui m'a été soumis à mon arrivée s'étendait sur plus d'une semaine et j'ai tout de suite compris que mes hôtes seraient fortement déçus si j'écourtais mon séjour. Aussi me suis-je rallié à leur plan.

2) Le programme initial a été plusieurs fois modifié, toujours à la dernière minute. Je vous le communique en annexe tel qu'il s'est effectivement déroulé.

Comme vous le constaterez, les conversations n'ont commencé qu'au cours de la deuxième semaine et elles n'ont eu lieu qu'au Ministère des A.E. J'avais demandé à avoir également des entretiens au Ministère du Commerce extérieur, mais on n'a manifesté aucun enthousiasme pour cette idée, en soulignant que la question de l'établissement d'une représentation commerciale

*1 Kopie am 13.4.73 Herrn Botschaft Bern überreicht. la*



- 2 -

était du ressort des Affaires étrangères et non pas du Commerce extérieur. Je n'ai pas insisté, étant un invité. Trois hypothèses sont possibles:

- La traditionnelle rivalité entre les Ministères des Affaires étrangères et du Commerce,
- La volonté de ne pas me fournir des chiffres précis,
- Le désir de cantonner la visite sur le plan diplomatique.

De même, on ne m'a pas offert de visiter des usines, comme je l'avais demandé à l'Ambassade de Corée à Pékin. Le seul aperçu que j'ai eu de l'industrie m'a été donné à l'Exposition permanente, et lors de présentation de films. Quant à l'agriculture, c'est au cours des randonnées en voiture et à l'exposition précitée que j'ai pu me faire une idée de son développement, d'ailleurs impressionnant.

- 3) Initialement, j'aurais dû voir le Vice-Ministre au début du séjour. Ces entretiens ont été deux fois ajournés, sans explication. Je suppose en avoir compris la raison lors du voyage à Kaesong (3 heures et demie de route). Le Vice-directeur qui m'accompagnait m'a dit, après de longs détours, qu'il avait lu des informations de presse aux termes desquels un porte-parole suisse aurait dit que notre pays ne voulait pas avoir des relations amicales avec la Corée du Nord. J'ai pu immédiatement dissiper le malentendu, en lui disant que cette nouvelle était probablement en rapport avec l'intention suédoise de reconnaître Pyongyang. Le gouvernement suisse, ai-je précisé, est très désireux d'augmenter ses contacts avec la Corée, ce que démontre d'ailleurs ma visite, mais il a besoin de se faire une idée plus claire sur les chances de réunification du pays ainsi que sur l'avenir de la Commission d'armistice et de la NNSC avant d'envisager l'établissement

- 3 -

de relations diplomatiques. C'est certainement ce qui a été dit à Berne, et qui a été mal compris par le journaliste auquel mon interlocuteur se référait. Cette mise au point a visiblement soulagé mon compagnon de voyage.

Toujours est-il que les entretiens qui se sont déroulés par la suite ont eu lieu dans une atmosphère très cordiale.

- 4) Dans l'idée que l'Ambassadeur de la RPDC en Pologne, M. Kim Hi Sun pourrait arriver à Berne au début d'avril, j'ai préparé trois rapports télégraphiques donnant l'essentiel de mes conversations et de mes impressions. N'ayant pas le temps, avant le départ du courrier, de les incorporer dans une relation d'ensemble du voyage, je vous les fais parvenir tels quels en annexe (annexes 3, 4 et 5). Cette présentation a l'avantage de vous donner, sous une forme succincte, la plupart des éléments utiles à vos entretiens avec M. Kim Hi Sun.

J'ajoute qu'ayant été très généreusement traité en Corée, il me semblerait opportun que vous assumiez les frais de séjour en Suisse de votre visiteur. Les asiatiques sont sensibles à ce genre d'égard. En outre, l'atmosphère de nos relations est bonne et ce petit geste contribuerait à la maintenir. Le Vice-Premier Ministre et le Vice-Ministre des A.E. ont plusieurs fois répété qu'ils considéraient l'échange de délégations comme un élément important de nos rapports.

- 5) Pour ne pas alourdir cette lettre de couverture, je vous communique dans une annexe supplémentaire une relation sur divers aspects de la Corée du Nord.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE:

Annexes  
(voir liste)

